

HMONP 2018 – 2019

« Habilitation à l'Exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre »

Le dossier d'inscription sera à retirer et à remettre ENTRE LE 3 JUILLET ET LE 7 SEPTEMBRE 2018 auprès de Peguy Terram – bureau 109.

IMPORTANT : le dossier d'inscription sera remis sur présentation des pièces suivantes :

- **Attestation du Diplôme d'État d'Architecte**, conférant le grade de master ou titre équivalent européen
- **Contrat de travail (CDD ou CDI) ou Promesse d'Embauche** pour une période minimum de 7 mois au 4/5^{ème} entre septembre et mai, et répondant **OBLIGATOIREMENT** aux conditions suivantes :
 - Pratique de la maîtrise d'œuvre
 - Le tuteur dans l'agence / ou entreprise doit obligatoirement être Architecte en Titre (inscrit de préférence à l'Ordre des Architectes)
 - Indice minimum de rémunération : 260 (dessinateur-projeteur)

Pour toute information complémentaire, contacter :

Peguy TERRAM
Gestionnaire HMONP
peguy.terram@paris-valde-seine.archi.fr
01 72 69 63 54

Marion MERLIAUD
Responsable Bureau de l'insertion professionnel
marion.merliaud@paris-valde-seine.archi.fr
01 72 69 63 23

Dossier à compléter par les pièces suivantes et à déposer au plus tard le vendredi 7 septembre 2018

- Copie Parchemin (ou attestation provisoire de diplôme d'État d'Architecte), ainsi que les copies diplômes du BAC (+ relevé de notes du Bac) et de Licence pour les candidats ayant fait leur cursus dans un autre établissement
- Contrat de travail (CDD ou CDI) ou Promesse d'Embauche
- Convention tripartite (en 3 exemplaires) remplie et signée par le tuteur et le candidat
- Fiche de fonctions (mission(s) et tâches) signée du tuteur
- CV présentant le parcours scolaire et professionnel du candidat depuis le baccalauréat avec photo d'identité
- Lettre de motivation faisant état de la perception des responsabilités liées à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre et des raisons justifiant votre inscription cette année
- Note obtenue à l'unité d'enseignement du PFE
- Copie de la carte d'identité ou du titre de séjour (pour les étrangers)
- 1 photo d'identité récente à coller sur la première page du dossier
- 1 petite enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat

Calendrier

- 14 septembre 2018 : Examen des dossiers
- **du 26 octobre au 2 novembre 2018** : Semaine intensive (cours / conférences)
- Tous les vendredis (éventuellement le samedi) à compter du 9 novembre 2018 : Cours, séminaires et TD de MSP
- Les enseignements se termineront avec les jurys d'habilitation mi-juin 2019 (les dates peuvent être modifiées)

